

ENVIRONNEMENT**Le solaire pour les pros**

Publié le 11 avril 2023

**Optez pour le photovoltaïque**

Entreprises et agriculteurs : produisez de l'énergie photovoltaïque et réduisez votre budget électricité ou louez votre toiture en échange d'un loyer !

Vous êtes une entreprise implantée sur le territoire de Grand Lac et vous disposez au minimum d'une toiture de 400 m² ou d'un parking de 2000 m² ? Profitez d'un accompagnement gratuit avec Grand Lac et l'ASDER !

6 bonnes raisons d'opter pour des panneaux solaires photovoltaïques en toiture ou sur ombrières :

- Vous rentabilisez un espace qui n'était pas utilisable ou réduisez votre budget électricité tout en valorisant votre patrimoine.
- Vous proposez plus de confort à vos salariés et vos visiteurs, grâce aux ombrières de parking.
- Vous bénéficiez d'un accompagnement de Grand Lac et de l'ASDER, tiers de confiance.
- Vous participez à la transition énergétique du territoire en produisant une énergie inépuisable, gratuite, abondante et respectueuse de l'environnement.
- Vous pouvez valoriser votre engagement écologique et responsable dans votre réseau et auprès de potentiels futurs collaborateurs.
- Vous anticipez la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables qui rendra obligatoire l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les grands parkings.

Information utile : Le cadastre solaire

<https://grand-lac.fr/information/actualites/le-solaire-pour-les-pros-12617?>

Le cadastre solaire ([Lien vers www.grand-lac.cadastre-solaire.fr](http://www.grand-lac.cadastre-solaire.fr)) est un outil en ligne gratuit qui vous donnera une première idée du potentiel thermique et photovoltaïque du site que vous souhaitez équiper.

Contact

- > **Manon MOLLO** : Chargée du développement des énergies renouvelables
- > **07 88 97 00 37**
- > m.mollo@grand-lac.fr

Pour plus d'informations, [téléchargez le flyer ici !](#)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.